

# Le deuxième appel à projets pour promouvoir la construction en biosourcés est lancé

Corentin Patrigeon, le 02/02/2021 à 17:24



Construction bois © Pixabay

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE.** Réunis dans un collectif baptisé "Booster bois biosourcés", des industriels, des [architectes](#) et des collectivités ont lancé ce 1er février 2021 la seconde édition d'un appel à projets visant à encourager la construction en bois et matériaux biosourcés. Une initiative qui résonne évidemment avec l'actualité autour de la Réglementation environnementale 2020.

Construire en bois et en matériaux biosourcés est décidément d'actualité. Ce 1er février 2021, le collectif Booster bois biosourcés a lancé la seconde édition de l'appel à projets éponyme qui vise à promouvoir les chantiers de construction recourant à ces produits, symbole de la transition écologique. La Fédération interprofessionnelle forêt-bois (Fibois) Île-de-France, l'Institut technologique FCBA (Forêt, cellulose, bois-construction et ameublement), l'Ordre des architectes d'Île-de-France, les Établissements publics d'aménagement de Marne-la-Vallée (EpaMarne/EpaFrance), le Parc naturel régional du Gâtinais français, le collectif IF Paille pour l'Île-de-France, l'organisme Construire en chanvre, l'Université Gustave Eiffel et la Région Île-de-France composent ce Booster, qui se présente comme un outil d'innovation et de développement de la filière bois dans le secteur de la construction.

**But : présenter un projet intégrant du bois et/ou des matériaux biosourcés sur le territoire francilien**

Financé par la Région, il cherche à encourager et à mettre en valeur les projets associant différents matériaux biosourcés ainsi que le réemploi de ressources locales.

Une initiative qui résonne d'autant plus que l'actualité octroie une place particulièrement importante aux bois et biosourcés, que ce soit au travers du Plan de relance, de la Réglementation environnementale 2020 ou de la loi Économie circulaire, cette dernière prévoyant notamment la mise en place des filières de Responsabilité élargie du producteur. L'union faisant la force, les membres du Booster en appellent à l'ensemble des acteurs du bâtiment pour faire valoir leur cause, et ouvrent donc l'évènement à tous les porteurs de projets ou d'idées : jeunes pousses, associations, étudiants, [auto-entrepreneurs](#), architectes, sociétés d'économie mixte, sociétés coopératives participatives, industriels, constructeurs bois, [bureaux d'études](#), bailleurs... et qui évoluent dans le logement social, la promotion immobilière ou encore l'économie circulaire.

Les innovations attendues peuvent aussi bien concerner des solutions à proprement parler, comme des nouveaux matériaux ou des méthodes constructives inédites, que des procédés, des technologies numériques ou des systèmes d'information et de communication. Les innovations "*organisationnelles et sociales*" font également partie du champ de l'appel à projets, qui cible plus largement les constructions bas-carbone à l'échelle d'un territoire, les opérations de réhabilitation avec des biosourcés, la mixité entre le bois et les autres matériaux, l'utilisation des ressources forestières franciliennes, "*notamment les feuillus*", et le bien-être induit par l'usage du bois et des biosourcés.

Évidemment, la condition sine qua non pour participer est de présenter un projet intégrant du bois et/ou des matériaux biosourcés sur le territoire francilien, soit de par l'implantation d'un siège ou d'une résidence, soit de par l'impact du projet sur le développement des filières bois et biosourcés en [région parisienne](#). D'après les organisateurs, l'appel à projets prodigue aux lauréats "*un atterrissage opérationnel du projet et une mise en relation avec des territoires ambitieux en politique bas-carbone ou avec le monde de la recherche ; un accompagnement dans l'optique de développer de nouveaux partenariats ; de l'ingénierie financière et de la visibilité sur les financements existants, notamment ceux existants au sein de la Région Île-de-France ; et une valorisation de leur projet lors du Forum bois construction et d'autres évènements portés par les membres du Booster*".

### **"Passer de l'innovation à la massification dans la construction"**

Invités à s'exprimer lors du webinaire organisé à l'occasion du lancement de l'appel à projets, les lauréats de l'édition 2020 ont confirmé que de nouvelles perspectives s'étaient ouvertes à eux :

*"Le Booster a été une vraie accélération et une mise en visibilité. Il nous a aidé à identifier les points à corriger dans notre solution et à convaincre des investisseurs privés", a par exemple affirmé Damien Cuny, co-fondateur d'Epidherm, une plateforme numérique qui compile les données des matériaux et génère automatiquement des solutions constructives optimisées en fonction des contraintes propres à chaque utilisateur.*

*"Le Booster, via l'accompagnement offert par ses membres, constitue un outil permettant aux solutions bois-biosourcés de passer de l'innovation à la massification dans la construction", a assuré pour sa part la déléguée générale de Fibois Île-de-France, Céline Laurens.*

*"Une fois arrivée à maturité, ces projets pourront notamment être déployés par les maîtres d'ouvrage et aménageurs signataires du Pacte bois-biosourcés."*

Du côté des architectes, on insiste également sur le rôle de cette démarche, d'abord pour exposer idées et projets, et ensuite pour profiter d'un encadrement adapté afin de les réaliser : *"Grâce au Booster, les architectes et étudiants ont une nouvelle opportunité de faire valoir leurs idées innovantes pour la conception et la réhabilitation des bâtiments, mais surtout de bénéficier d'un véritable accompagnement pour les concrétiser", a abondé la présidente de l'Ordre des architectes d'Île-de-France, Christine Leconte. "Ce partenariat s'inscrit dans le prolongement de nos travaux avec le Comité de liaison des matériaux biosourcés en Île-de-France, au sein duquel notre mobilisation se poursuit en faveur d'une structuration des filières et d'une montée en compétences de tous les acteurs."*